



SADC
Société d'assurance-dépôts
du Canada



Rapport financier trimestriel

Premier trimestre

30 juin 2014

Non vérifié

La protection de vos épargnes, un engagement

Canada

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU	1
PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS	2
ANALYSE DU RISQUE	3
CHANGEMENTS TOUCHANT LE FONCTIONNEMENT, LE PERSONNEL ET LES PROGRAMMES	3
RÉSULTATS FINANCIERS	4
FINANCEMENT <i>EX ANTE</i>	7
LIQUIDITÉS MOBILISABLES	8
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	9
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	10
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	11
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	12
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	13
TABLEAU CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	14
NOTES COMPLÉMENTAIRES	15
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	15
2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	16
3. TITRES DE PLACEMENT	17
4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	18
5. PROVISION POUR PERTES LIÉES À L'ASSURANCE-DÉPÔTS	18
6. CHARGES D'EXPLOITATION	19
7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	19

COMPTE RENDU

PREMIER TRIMESTRE – EXERCICE 2014-2015

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2014 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS

Le résultat net du premier trimestre terminé le 30 juin 2014 de la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») s'est établi à 20 millions de dollars, compte tenu essentiellement de produits tirés des primes de 70 millions de dollars et de produits tirés des placements et autres produits totalisant 10 millions de dollars, diminués de 10 millions de dollars au titre des charges d'exploitation nettes et de la charge d'impôt et de 50 millions de dollars au titre de l'augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. À la période correspondante de l'exercice précédent, le résultat net s'était établi à 48 millions de dollars et résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 48 millions de dollars et produits tirés des placements et autres produits totalisant 9 millions de dollars, diminués des charges d'exploitation nettes et d'une charge d'impôt totalisant 9 millions de dollars.

Les produits tirés des primes du premier trimestre, soit 70 millions de dollars, sont en hausse de 22 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique par la majoration des taux de prime, le changement de catégorie de tarification de certains membres et l'augmentation du total des dépôts assurés détenus par les institutions membres.

Les produits tirés des placements et autres produits de la Société pour le trimestre terminé le 30 juin 2014, qui totalisent 10 millions de dollars, se sont accrus de 1 million de dollars par rapport à il y a un an, surtout en raison de la croissance du portefeuille de placement.

Les charges d'exploitation nettes et la charge d'impôt du premier trimestre ont atteint 10 millions de dollars, en hausse de 7 pour 100 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement la dotation de postes restés vacants au trimestre correspondant et liés aux efforts de la Société visant à améliorer sa capacité de règlement de faillite des grandes banques.

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a augmenté de 50 millions de dollars pour atteindre 1 250 millions de dollars au trimestre terminé le 30 juin 2014. Cette hausse s'explique surtout par la croissance du volume des dépôts assurés.

Au 30 juin 2014, le total des actifs de la Société s'élevait à 2 848 millions de dollars, soit 70 millions de dollars ou 3 pour 100 de plus qu'au 31 mars 2014. La hausse s'explique en premier lieu par l'augmentation des primes d'assurance-dépôts à recevoir. La majeure partie des actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 30 juin 2014, le financement *ex ante* de la SADC se situait à 41,5 points de base (2 839 millions de dollars) des dépôts assurés, le niveau cible minimal ayant été fixé à 100 points de base.

ANALYSE DU RISQUE

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à sa provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle a, de plus, mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) dans le but de recenser et de gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 30 juin 2014 demeure satisfaisante et inchangée par rapport au 31 mars 2014.

CHANGEMENTS TOUCHANT LE FONCTIONNEMENT, LE PERSONNEL ET LES PROGRAMMES

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement	<p>Le 15 juillet 2014, les institutions membres ont transmis leurs déclarations annuelles des dépôts assurés à partir desquelles les produits tirés des primes sont établis pour l'exercice. Sur la base de ces déclarations, les dépôts assurés que les institutions membres détenaient au 30 avril 2014 totalisaient 684 milliards de dollars (665 milliards au 30 avril 2013).</p>
Conseil d'administration, direction et personnel	<p>Le 21 avril 2014, en accédant au poste de sous-ministre des Finances, M. Paul Rochon a de facto remplacé M. Michael Horgan au conseil d'administration de la SADC. M. Horgan siégeait au conseil de la SADC depuis septembre 2009.</p> <p>Le 29 juin 2014, M. Jeremy Rudin a été nommé surintendant du Bureau du surintendant des institutions financières, remplaçant M^{me} Julie Dickson au conseil d'administration de la SADC. M^{me} Dickson était membre du conseil de la SADC depuis juin 2007.</p>
Programmes et projets	<p>Dans le budget fédéral de 2014, on a annoncé le lancement d'un examen du cadre d'assurance-dépôts du Canada pour faire « en sorte que l'assurance-dépôts protège de façon adéquate les épargnes des Canadiens et qu'elle tienne compte des leçons tirées de la récente crise financière et des importants changements dans le contexte bancaire à l'échelle mondiale ». L'examen, dont le champ d'application sera étendu, portera sur la plupart des aspects du cadre fédéral actuel de l'assurance-dépôts.</p> <p>La SADC a mis sur pied un petit groupe de travail qui collaborera avec le ministère des Finances à la tenue de cet examen.</p>

RÉSULTATS FINANCIERS

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 juin 2014 et le trimestre terminé le 30 juin 2013

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 juin 2014 et 2013.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Écart (\$)	Écart (%)
	30 juin 2014	30 juin 2013		
Produits tirés des primes	69 845	47 932	21 913	46 %
Produits tirés des placements et autres produits	9 886	9 125	761	8 %
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	-	50 000	*
Charges d'exploitation nettes	9 354	8 826	528	(6 %)
Charge d'impôt	130	38	92	(242 %)
Résultat net	20 247	48 193	73 294	152 %

* La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées une fois l'an conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles*. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra à la SADC pour atteindre le niveau cible minimal du financement *ex ante* (100 points de base). La SADC a considéré plusieurs options pour y parvenir dans les meilleurs délais. Pour l'exercice 2014-2015, le taux approuvé pour la catégorie 1 (taux de base) représente 3,5 points de base des dépôts assurés, soit une hausse d'environ 0,72 point de base par rapport au taux de base de 2013-2014. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2014 s'élèvent à 70 millions de dollars, comparativement à 48 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 45 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à la hausse des produits tirés des primes. Les dépôts assurés sont passés de 665 milliards de dollars au 30 avril 2013 à 684 milliards au 30 avril 2014, une croissance de 3 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre ont augmenté de 1 million de dollars (8 pour 100) par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour

atteindre 10 millions. L'augmentation s'explique surtout par la hausse du solde des placements. Au 30 juin 2014, le portefeuille de placement affichait un taux de rendement de 1,43 pour 100, tout comme au 31 mars 2014.

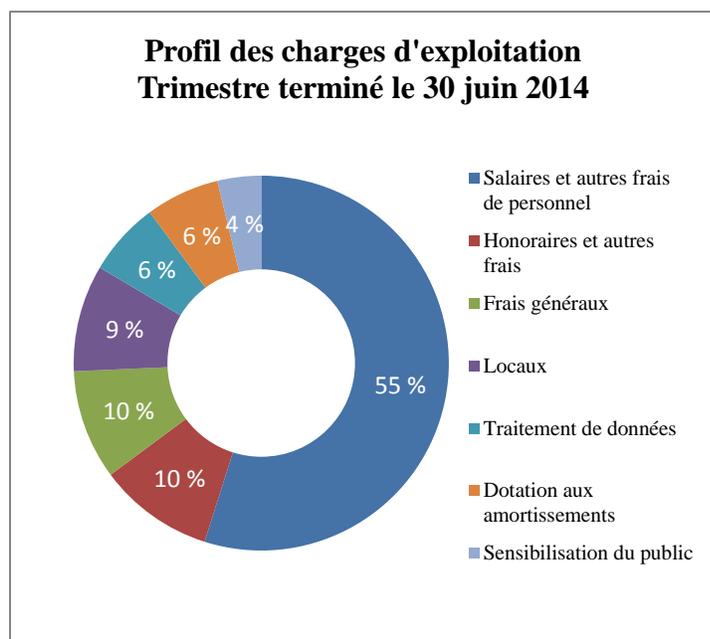
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres.

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts du trimestre a augmenté de 50 millions de dollars pour s'élever à 1 250 millions de dollars. La principale cause de cette augmentation est la croissance du volume des dépôts assurés, qui est passé de 665 milliards de dollars au 30 avril 2013 à 684 milliards au 30 avril 2014, soit une hausse de 3 pour 100.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation après recouvrements se sont élevées à 9,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2014, comparativement à 8,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 0,6 million de dollars ou de 7 pour 100.

L'augmentation des charges d'exploitation est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement la dotation de postes restés vacants et liés aux efforts de la Société visant à améliorer sa capacité de règlement de faillite des grandes banques.

Résultats prévus pour l'exercice 2014-2015, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	2014-2015 Prévisions	2014-2015 Plan d'entreprise	Écart (\$)	Écart (%)
Produits tirés des primes	279	250	29	12 %
Produits tirés des placements et autres produits	41	37	4	11 %
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50)	-	(50)	*
Charges d'exploitation nettes	(42)	(42)	-	-
Charge d'impôt	1	1	-	*
Résultat net	229	246	(17)	(7 %)

* La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 250 millions de dollars pour l'exercice 2014-2015, alors que la direction les estime maintenant à 279 millions. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits dépasse le chiffre initialement établi dans le Plan, pour les raisons suivantes : le taux de rendement maintenant prévu est supérieur au taux annoncé dans le Plan (le taux réel au 30 juin 2014 étant de 1,43 pour 100, contre 1,3 pour 100 dans le Plan) ; l'augmentation des produits tirés des primes entraînera une croissance plus forte que prévu du portefeuille de placement.

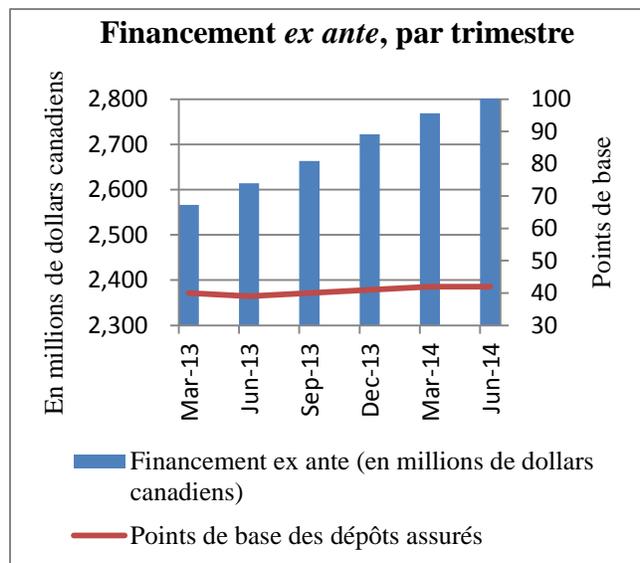
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Le Plan ne prévoyait aucune modification de la provision. Toutefois, pour tenir compte de la croissance des dépôts assurés, la SADC a augmenté la provision en la faisant passer à 1 250 millions de dollars. La Société prévoit que la provision restera ainsi jusqu'à la fin de l'exercice 2014-2015.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes prévisionnelles progresseront dans les limites du Plan.

FINANCEMENT *EX ANTE*



Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la Société. Le niveau cible minimal du financement *ex ante* de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 juin 2014, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 2 839 millions de dollars, soit l'équivalent de 41,5 points de base des dépôts assurés. Compte tenu du volume des dépôts assurés au 30 avril 2014, la cible minimale de 100 points de base du financement *ex ante* équivaldrait à 6 840 millions de dollars.

Comme il est indiqué plus haut, les taux de prime de 2014-2015 ont été majorés afin de favoriser la progression de la Société vers la cible minimale fixée pour le financement *ex ante*. D'autres majorations sont d'ailleurs prévues dans le Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 (hausse de 1 point de base par année du taux de base, pendant quatre exercices, à compter de 2015-2016). De cette manière, la SADC pourra atteindre cette cible minimale dans un délai plausible.

LIQUIDITÉS MOBILISABLES

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
<i>Liquidités :</i>		
Trésorerie	1	1
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	2 771	2 768
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC ¹	19 000	19 000
Total des liquidités mobilisables	21 772	21 769

¹ y compris une marge de crédit de 10 millions de dollars

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »), la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 juin 2014, elle pouvait emprunter jusqu'à 19 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.



La présidente et première dirigeante,

Michèle Bourque

Ottawa, Canada
Le 14 août 2014



Le vice-président, Finances et
Administration, et directeur financier,

Dean A. Cosman

Ottawa, Canada
Le 14 août 2014

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

PREMIER TRIMESTRE – EXERCICE 2014-2015

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2014	31 mars 2014
ACTIFS			
Trésorerie		294	699
Titres de placement	3	2 761 661	2 760 461
Actif d'impôt exigible		1 862	1 940
Primes à recevoir		69 810	-
Clients et autres débiteurs	4	1 585	1 554
Paievements anticipés		325	303
Immobilisations corporelles		6 231	6 461
Immobilisations incorporelles		6 505	6 542
TOTAL DES ACTIFS		2 848 273	2 777 960
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		5 062	5 177
Produits tirés des primes différés		82	-
Incitatif à la location différé		1 270	1 299
Obligation au titre des prestations définies		2 561	2 486
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	1 250 000	1 200 000
Passif d'impôt différé		522	469
Total des passifs		1 259 497	1 209 431
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		1 588 776	1 568 529
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		2 848 273	2 777 960

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le	
		30 juin 2014	30 juin 2013
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Produits tirés des primes		69 845	47 932
Produits tirés des placements		9 861	9 121
Autres		25	4
		79 731	57 057
CHARGES			
Charges d'exploitation	6	9 354	8 826
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts		50 000	-
		59 354	8 826
Résultat net avant impôt		20 377	48 231
Charge d'impôt		130	38
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		20 247	48 193

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN	
Solde au 31 mars 2014	1 568 529
Résultat net et total du résultat global	20 247
Solde au 30 juin 2014	<u>1 588 776</u>
Solde au 31 mars 2013	1 316 280
Résultat net et total du résultat global	48 193
Solde au 30 juin 2013	<u>1 364 473</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

TABLEAU CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le	
	30 juin 2014	30 juin 2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	20 247	48 193
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Dotation aux amortissements	595	403
Produits tirés des placements	(9 861)	(9 121)
Charge d'impôt	130	38
Charge au titre des avantages du personnel	91	59
Paiement au titre des prestations définies	(16)	-
Variation du fonds de roulement :		
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	-
Augmentation des primes à recevoir	(69 810)	(47 907)
Augmentation des paiements anticipés	(22)	(5)
Diminution des clients et autres débiteurs	(31)	34
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(115)	(766)
Augmentation des produits tirés des primes différés	82	4
Diminution de l'incitatif à la location différé	(29)	(29)
Intérêts reçus	12 050	11 184
Impôt sur le résultat payé	-	(512)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	3 311	1 575
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(329)	(888)
Achat de titres de placement	(1 423 330)	(1 236 077)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	1 419 943	1 235 568
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(3 716)	(1 397)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(405)	178
Trésorerie, au début	699	422
Trésorerie, à la fin	294	600

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Premier trimestre – Exercice 2014-2015

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, Ottawa (Ontario).

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire au minimum les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 14 août 2014, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2014 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2014 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction du montant de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2014 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2014 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui ressortent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date du 30 juin 2014 et du 30 juin 2013. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3. TITRES DE PLACEMENT

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

(en milliers de dollars canadiens)	Terme à courir 30 juin 2014			Total
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	
Bons du Trésor	408 105	248 107	-	656 212
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,03	1,01	-	1,03
Obligations	108 979	457 999	1 537 671	2 104 649
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,74	1,87	1,45	1,55
Autres	800	-	-	800
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,07	-	-	1,07
Total des titres de placement	517 884	706 106	1 537 671	2 761 661
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,18	1,57	1,45	1,43

(en milliers de dollars canadiens)	Terme à courir 31 mars 2014			Total
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	
Bons du Trésor	310 774	401 290	-	712 064
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,04	1,05	-	1,04
Obligations	499 851	405 899	1 138 447	2 044 197
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,37	1,77	1,58	1,57
Autres	4 200	-	-	4 200
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,95	-	-	0,95
Total des titres de placement	814 825	807 189	1 138 447	2 760 461
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,24	1,41	1,58	1,43

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014			31 mars 2014
	Coût amorti	Profits (pertes) latents bruts	Juste valeur	Juste valeur
Bons du Trésor	656 212	(406)	655 806	711 584
Obligations	2 104 649	10 105	2 114 754	2 051 881
Autres	800	-	800	4 200
Total des titres de placement	2 761 661	9 699	2 771 360	2 767 665

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin	31 mars
Cotes de crédit	2014	2014
AAA	2 289 450	2 291 656
AA+	124 104	109 000
AA	147 830	143 061
AA-	108 468	118 465
A+	91 809	98 279
Total des placements	2 761 661	2 760 461

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin	31 mars
	2014	2014
Clients	117	86
Autres débiteurs	1 468	1 468
Total des clients et autres débiteurs	1 585	1 554

Les autres débiteurs se résument à un effet à recevoir le 30 juin 2015.

5. PROVISION POUR PERTES LIÉES À L'ASSURANCE-DÉPÔTS

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après.

(en milliers de dollars canadiens)	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2014	1 200 000
Augmentation de la provision	50 000
Solde au 31 juin 2014	1 250 000

6. CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin 2014	30 juin 2013
Salaires et autres frais de personnel	5 188	4 663
Honoraires et autres frais	931	1 284
Frais généraux	885	669
Locaux	861	950
Traitement de données	596	442
Dotation aux amortissements	595	403
Sensibilisation du public	352	444
	9 408	8 855
Recouvrement de charges	(54)	(29)
Total des charges d'exploitation	9 354	8 826

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.